



LA **PLAINE**  
DES PALMISTES

Affaire 14-200923

Mutation foncière – Rue Georget Volcy – Acquisition des emprises complémentaires à la voie – Dispositions additives

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 13 septembre 2023 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **22**

Absents : 07

Procurations : 0

Total des votes : 22

Secrétaire de séance : JUSTINE Victorien



LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION  
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

-----  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT  
SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois le **vingt septembre** à **DIX SEPT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

**PRÉSENTS** : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1<sup>ère</sup> adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2<sup>ème</sup> adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3<sup>ème</sup> adjointe – Joan DORO 4<sup>ème</sup> adjoint – Gina DALLEAU 5<sup>ème</sup> adjointe – Jean Claude DAMOUR 6<sup>ème</sup> adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7<sup>ème</sup> adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Sabrina HOARAU conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Mickaël PAYET conseiller municipal – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Emilie NALEM conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

**ABSENT(S)** : Érick BOYER conseiller municipal – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale

**PROCURATION(S)** : Néant.

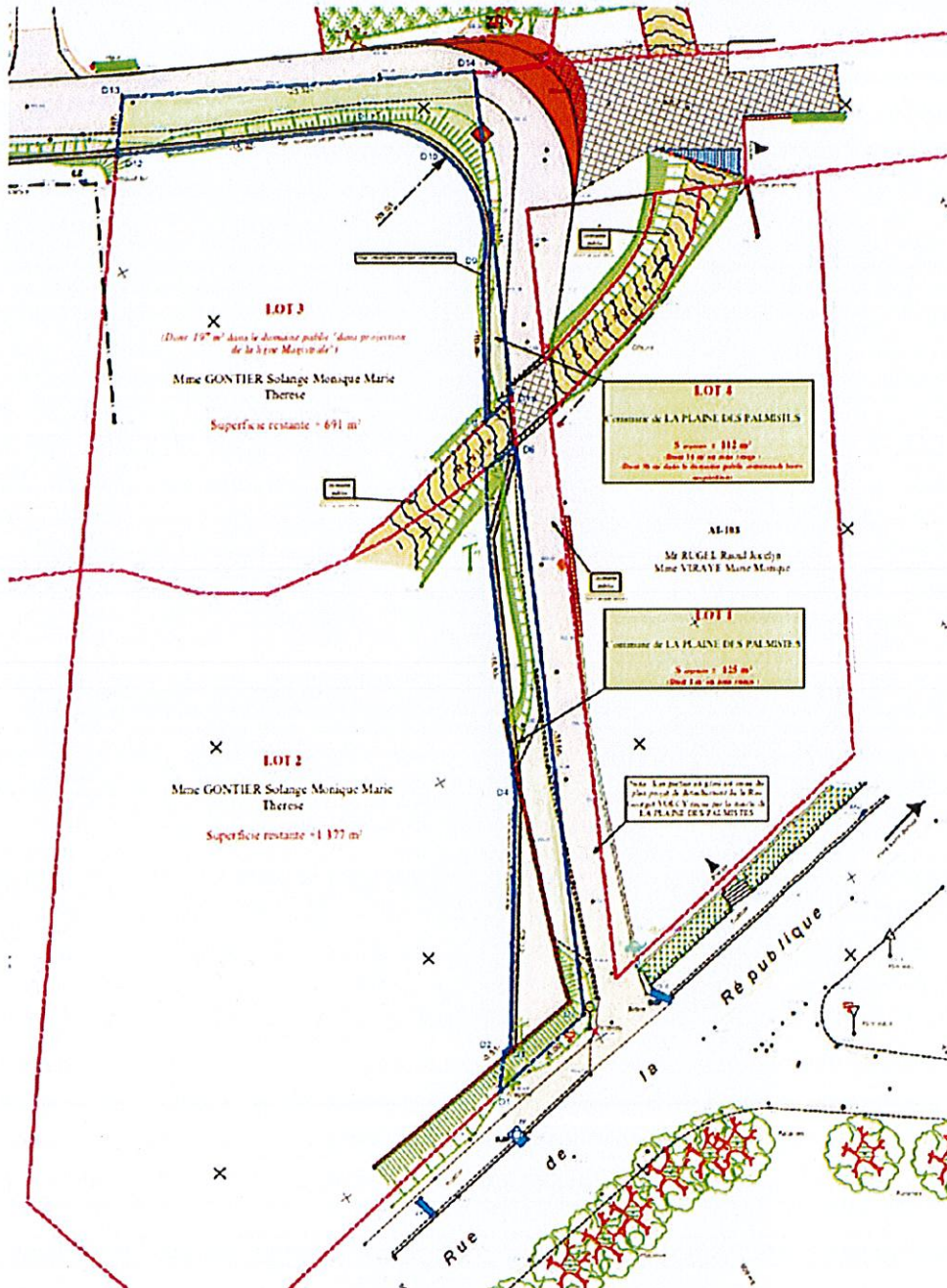
Publicité faite le 22 septembre 2023

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20230920-DCM14-200923-DE  
Date de télétransmission : 22/09/2023  
Date de réception préfecture : 22/09/2023

## Affaire 14-200923

### Mutation foncière – Rue Georget Volcy – Acquisition des emprises complémentaires à la voie – Dispositions additives

Le Maire rappelle que dans le cadre des travaux d'aménagement de voirie de la rue Georget Volcy, la Commune a sollicité Madame GONTIER Solange Monique Marie Thérèse pour la cession d'une emprise de 237 m<sup>2</sup>, correspondant aux parcelles AI 105 (p) et AI 107 (p), selon le plan de division établie par un géomètre-Expert.



Extrait du plan de géomètre

En contrepartie, la Commune s'est engagée à réaliser :

- Un accès à la parcelle AI 105 par l'arrière suivant plan DET 300,

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20230920-DCM14-200923-DE  
Date de télétransmission : 22/09/2023  
Date de réception préfecture : 22/09/2023

- Un mur de soutènement édifié sur toute la longueur des parcelles AI 105 et AI 107 à la clôture avec la parcelle de la DDE (AI 104). Le mur sera construit pour reprendre les terres des parcelles AI 105 et AI 107, son arase supérieure est prévue à +0.30 du TN. Le mur sera surmonté d'une clôture en grillage simple torsion d'une hauteur d'un mètre,
- Au droit du passage du dalot il n'y aura pas d'interruption de la clôture. Elle sera composée d'un muret maçonné 1 m + grillage 1 m,
- Abattage et enlèvements de deux sapins.

Ainsi, après avoir eu l'accord du propriétaire et signé la convention de prise de possession anticipée le 02 août 2022, le Conseil Municipal a validé par délibération en date du 28 septembre 2022 l'acquisition des emprises nécessaires à l'aménagement de la voie.

Sur la demande du notaire de la Commune chargé de la rédaction de l'acte, une nouvelle délibération est sollicitée pour détailler les conditions de cette cession, en précisant les spécifications suivantes pour le mur de soutènement et le muret maçonné :

- valorisation du prix du foncier : 15 000 euros
- leurs dimensions : 85 ml x 50 cm de largeur x hauteur moyenne de 2 ml
- le matériau utilisé : moellon
- la matérialisation de la construction sur un plan annexé au présent rapport

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés, **1 abstention** (Jean-Yves VACHER)

- **INVITE** les membres ayant un intérêt direct ou indirect dans cette affaire à ne pas prendre part au vote,
- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VALIDE** l'acquisition par voie amiable des parcelles AI 105 (p) et AI 107 (P) d'une emprise de 237 m<sup>2</sup> aux conditions précitées et précisées ci-dessus,
- **PROCEDE** ultérieurement au classement de l'ensemble dans le domaine public communal,
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

---

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
  
Johnny PAYET



## Steven BAMBA

---

**De:** Ophelie MAZONNA <ophelie.mazonna.97404@notaires.fr>  
**Envoyé:** vendredi 28 juillet 2023 11:01  
**À:** Foncier  
**Objet:** VENTE MME SOLANGE GONTHIER / COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES  
**Pièces jointes:** DCM12-280922\_Mutation fonciere - Rue Georget Volcy - Acquisition emprises complementaires a la voie.pdf

Bonjour,

Je viens vous concernant la délibération ci-jointe.

Serait-il possible de modifier ladite délibération en précisant les spécifications suivantes pour le mur de soutènement et le muret maçonné : leurs dimensions (longueur x largeur x hauteur), le matériau qui sera utilisé, et matérialiser les constructions sur un plan ?

Dans l'attente de vous lire.

Bien sincèrement,

Ophélie MAZONNA



**Michel BELLANGER**  
**Sihem LOCATE**  
**Magali VIRAPOULLE-RAMASSAMY**  
**David HOAREAU**  
**NOTAIRES ASSOCIÉS**

**Anne-Sophie BRUNEAU**  
**Salim GHIVALLA**  
**Nabilah DINDAR-AKHOUN**  
**NOTAIRES**

Tél : 02 62 90 14 14 - Fax : 02 62 90 14 15  
44 rue Pasteur BP 135  
97463 SAINT-DENIS Cedex  
Site internet :  
<http://bellanger-locate-virapouille-hoareau.notaires.fr>



*Etude équipée de la visio*  
*nous pouvons tenir vos rendez-vous à distance*  
**N° visio : 5281698**

**SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL**  
**Successeurs des Mes LEMERLE, ATEC-TAM, GERARD, GRONDIN, DOUYERE**

**Ce message contient des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. Au cas où il ne vous serait pas destiné, nous vous remercions de bien vouloir nous en aviser immédiatement et de le supprimer.**  
**Les liaisons internet n'étant pas sécurisées, l'Office ne pourra être responsable de tout changement qui pourrait être effectué après envoi.**

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20230920-DCM14-200923-DE  
Date de télétransmission : 22/09/2023  
Date de réception préfecture : 22/09/2023



Affaire 12-280922

Mutation foncière - Rue Georget Volcy – Acquisition des emprises complémentaires à la voie

NOTA. / . Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 22 septembre 2022 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **15**

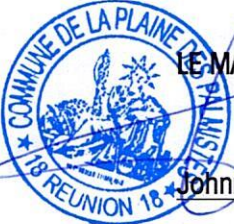
Absents : 11

Procurations : 03

Total des votes : 18

Secrétaire de séance : JUSTINE Victorien

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

  
LE MAIRE,  
Johnny PAYET

## DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

### COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

#### ----- EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT-HUIT SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux le VINGT-HUIT SEPTEMBRE à DIX-SEPT HEURE ONZE MINUTES le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

**PRÉSENTS** : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1<sup>ère</sup> adjointe – Jean Yves FAUSTIN 2<sup>ème</sup> adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3<sup>ème</sup> adjointe – Joan DORO 4<sup>ème</sup> adjoint – Gina DALLEAU 5<sup>ème</sup> adjointe – Marie-Heliette THIBURCE 7<sup>ème</sup> adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Micheline CLAIN conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Mickaël PAYET conseiller municipal – Victorien JUSTINE conseiller municipal

**ABSENT(S)** : Frédéric AZOR conseiller municipal – Sabrina HOARAU conseillère municipale – Marie Émilie NALEM conseillère municipale – Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – BOYER Yannick conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

**PROCURATION(S)** : Jean-Claude DAMOUR 6<sup>ème</sup> adjoint à GRONDIN Sandra – Erick BOYER conseiller municipal à DORO Joan – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à VÉLIA Marie-Lourdes

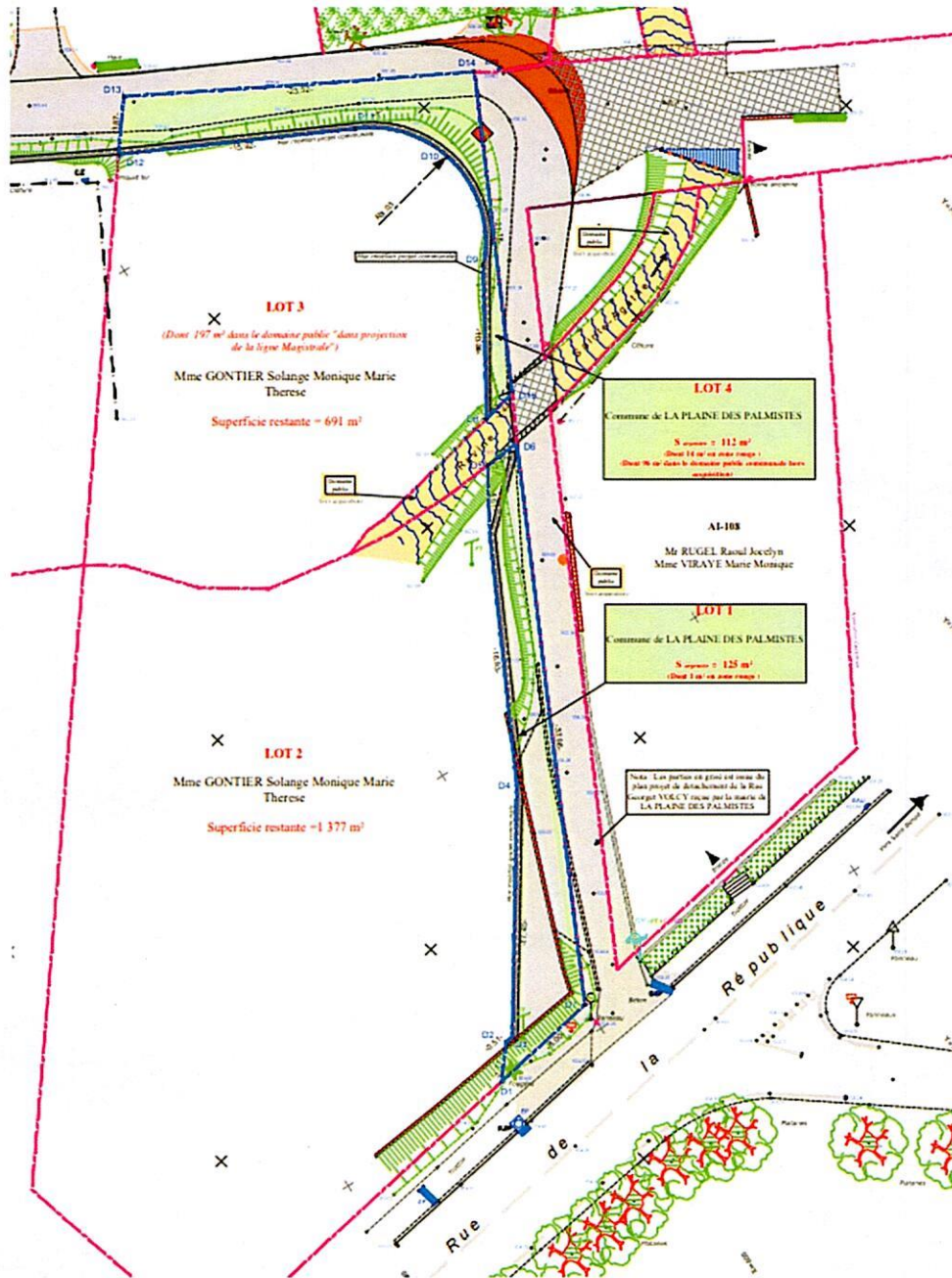
Publicité faite le : 04/10/2022

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20230920-DCM12-280922-DE  
Date de télétransmission : 02/09/2023  
Date de réception préfecture : 02/09/2023

## Affaire 12-280922

### Mutation foncière - Rue Georget Volcy – Acquisition des emprises complémentaires à la voie

Dans le cadre des travaux d'aménagement de voirie de la rue Georget Volcy, la Commune a sollicité Madame GONTIER Solange Monique Marie Thérèse pour la cession d'une emprise de 237 m<sup>2</sup>, correspondant aux parcelles AI 105 (p) et AI 107(p), selon le plan de division établie par un géomètre-Expert.



Extrait du plan de géomètre

En contrepartie, la Commune s'engage à réaliser :

- Un accès à la parcelle AI 105 par l'arrière suivant plan DET 300,
- Un mur de soutènement édifié sur toute la longueur des parcelles AI 105 et AI 107 à la clôture avec la parcelle de la DDE (AI 104). Le mur sera construit pour reprendre les terres des parcelles AI 105 et AI 107, son arase supérieure est prévue à +0.30 du TN. Le mur sera surmonté d'une clôture en grillage simple torsion d'une hauteur d'un mètre,
- Au droit du passage du dalot il n'y aura pas d'interruption de la clôture. Elle sera composée d'un muret maçonné 1 m + grillage 1 m,
- Abattage et enlèvements de deux sapins.

Ainsi, après avoir eu l'accord du propriétaire et signer la convention de prise de possession anticipée le 02 août 2022, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'accepter l'acquisition des emprises nécessaires à l'aménagement de la voie.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

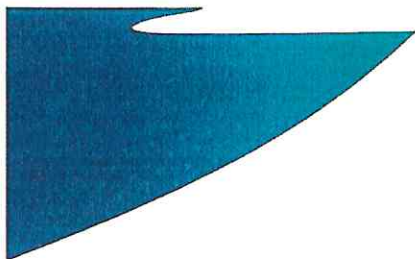
- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VALIDE** l'acquisition par voie amiable des parcelles AI 105 (p) et AI 107 (p) d'une emprise de 237 m<sup>2</sup> aux conditions citées ci-dessus ;
- **PROCEDE** ultérieurement au classement de l'ensemble dans le domaine public communal ;
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

---

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
  
Johnny PAYET





## CONVENTION DE PRISE DE POSSESSION

### ENTRE

La Commune de La Plaine des Palmistes sise au 230, rue de la République 97431 LA PLAINE DES PALMISTES représentée au présente par son Maire- Johnny PAYET

D'une part,

**Madame Solange Monique GONTIER née le 9 juillet 1936**, propriétaire demeurant au 2, rue de la Cayenne- 97431 LA PLAINE DES PALMISTES

D'autre part,

### Il a tout d'abord été exposé :

Dans le cadre de l'aménagement de la rue Volcy Georget, le propriétaire a consenti une prise de possession anticipée d'une partie des terrains référencés A I N°105 & 107 pour une surface de 237 m<sup>2</sup> situé à l'angle de la rue de la République et de la rue Volcy Georget- 97431 LA PLAINE DES PALMISTES pour la réalisation des travaux

### Il a été convenu ce qui suit :

#### Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions de la prise de possession anticipée des parcelles AI 105 & 107 appartenant à Madame GONTIER Solange Monique au profit de la Commune de La Plaine des Palmistes. Cette mise à disposition est faite dans l'optique de l'aménagement de la rue Volcy Georget et en attendant la finalisation de l'acquisition du bien par la Commune.

#### Article 2 : Autorisation de prise de possession anticipée

La Commune de La Plaine des Palmistes est autorisée à compter du 13 juin 2022 à prendre possession par anticipation des emprises des terrains référencés AI N°105 & 107, afin de pouvoir engager rapidement les travaux d'aménagement de la voie. Pour ce faire, il est prévu le défrichement de l'emprise nécessaire, la réalisation d'un relevé topographique.

#### Article 3 : Durée de validité de la convention

La présente convention emportant prise de possession anticipée des parcelles AI 105 & 107 prend effet à compter du 13 juin 2022 jusqu'à la régularisation de l'acte authentique.

#### Article 4 : Indemnité

La présente convention est consentie et acceptée, sous réserve de validation du Conseil Municipal.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20220920-DCM12-20092022 DE  
Date de télétransmission : 22/09/2023  
Date de réception préfecture : 22/09/2023



La Commune de La Plaine des Palmistes s'engage à réaliser les travaux suivants :

- Accès à la parcelle AI 105 par l'arrière suivant plan DET 300 (en pj)
- Le mur de soutènement est édifié sur toute la longueur des parcelles de la RN à la clôture avec la parcelle de la DDE . Le mur est construit pour reprendre les terres des parcelles Ai 105 et Ai 107 , son arrase supérieure est prévue à +0.30 du TN . Le mur est surmonté d'une clôture en grillage simple torsion d'une hauteur d'un mètre.
- Au droit du passage du dalot il n'y a pas d'interruption de la clôture. Elle est composée d'un muret maçonné 1.00 m + grillage 1.00 m
- Abattage et enlèvement des deux sapins

Article 5 : Modalités de la prise de possession anticipée

Pendant la durée de la convention, la Commune s'engage à veiller à la sécurité du chantier, notamment par un balisage. De même, elle s'engage à prendre à sa charge toute opération nécessaire au bon déroulement du chantier et sera seule garant vis-à-vis des tiers en cas de dommage.

Fait à La Plaine des Palmistes en 2 exemplaires, le

Signature précédée de la mention manuscrite  
"LU et APPROUVE"

Le propriétaire,

Le Maire,

*Solange Gontier*

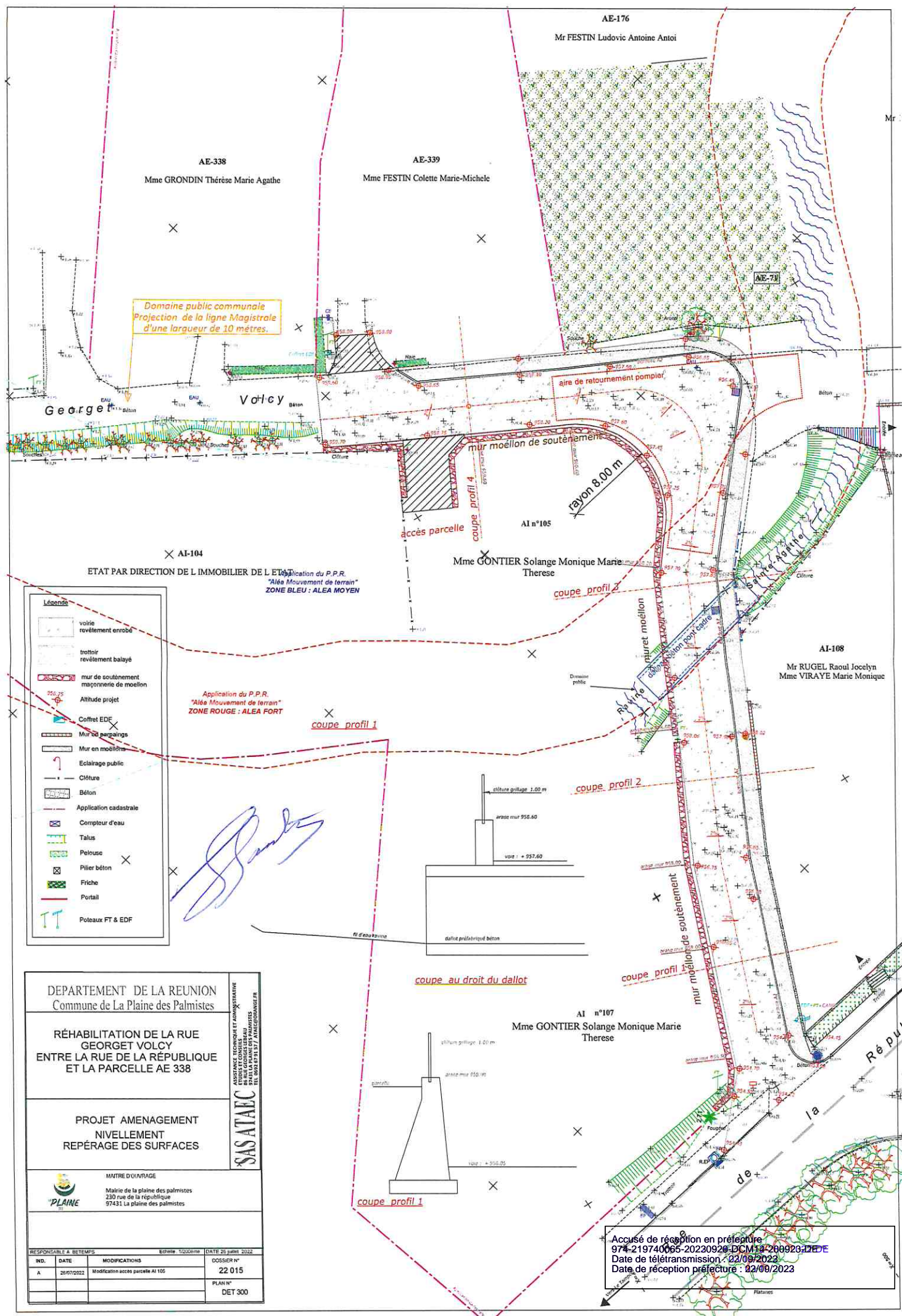
Solange GONTIER

Johnny PAYET

230, rue de la République  
97431 La Plaine des Palmistes  
Tél : 02 62 51 49 10 Fax : 02 62 51 37 65

Mail : [mairie@plaine-des-palmistes.fr](mailto:mairie@plaine-des-palmistes.fr)

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 16h30 à 18h30  
074249740068-20230920 DCM # 2023-23-DE  
Date de transmission : 22/09/2023  
Date de réception préfecture : 22/09/2023



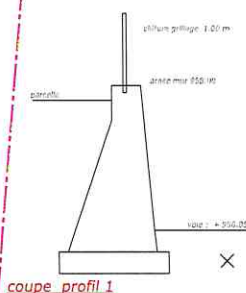
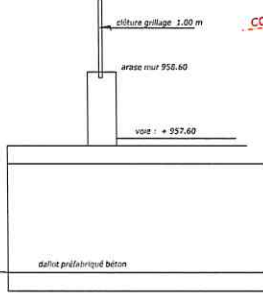
Domaine public communale  
Projection de la ligne Magistrale  
d'une largeur de 10 mètres.

Application du P.P.R.  
"Alés Mouvement de terrain"  
ZONE BLEU : ALEA MOYEN

Application du P.P.R.  
"Alés Mouvement de terrain"  
ZONE ROUGE : ALEA FORT

- Légende**
- voids revêtement enrobé
  - trottoir revêtement balayé
  - mur de soutènement maçonnerie de moellon
  - Altitude projet
  - Coffret EDF
  - Mur de pavés
  - Mur en moellons
  - Eclairage public
  - Clôture
  - Béton
  - Application cadastrale
  - Compteur d'eau
  - Talus
  - Pelouse
  - Pilier béton
  - Friche
  - Portail
  - Poteaux FT & EDF

*[Handwritten signature]*



DEPARTEMENT DE LA REUNION  
Commune de La Plaine des Palmistes

RÉHABILITATION DE LA RUE  
GEORGET VOLCY  
ENTRE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE  
ET LA PARCELLE AE 338

PROJET AMENAGEMENT  
NIVELLEMENT  
REPÉRAGE DES SURFACES


MATRE D'OUVRAGE  
Mairie de la plaine des palmistes  
230 rue de la république  
97431 La plaine des palmistes

SAS ATAEC  
ASSISTANCE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE  
ETUDIANT CONSEIL  
SPÉCIALISÉ DANS LES PAYSANES  
TEL: 0026 27 27 77 / 77777777

RESPONSABLE A BETEMPS		Echelle: 1:2000mm	DATE: 26 juin 2022
IND.	DATE	MODIFICATIONS	COSSIER N°
A	26/07/2022	Modification accès parcelle AI 105	22 015
PLAN N°			DIET 300

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20220926-DCM14-200926-2022-DE  
Date de télétransmission : 22/09/2023  
Date de réception préfecture : 02/10/2023

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20230928-DCM12-280928:DEE  
Date de télétransmission : 22/09/2023  
Date de réception préfecture : 22/09/2023



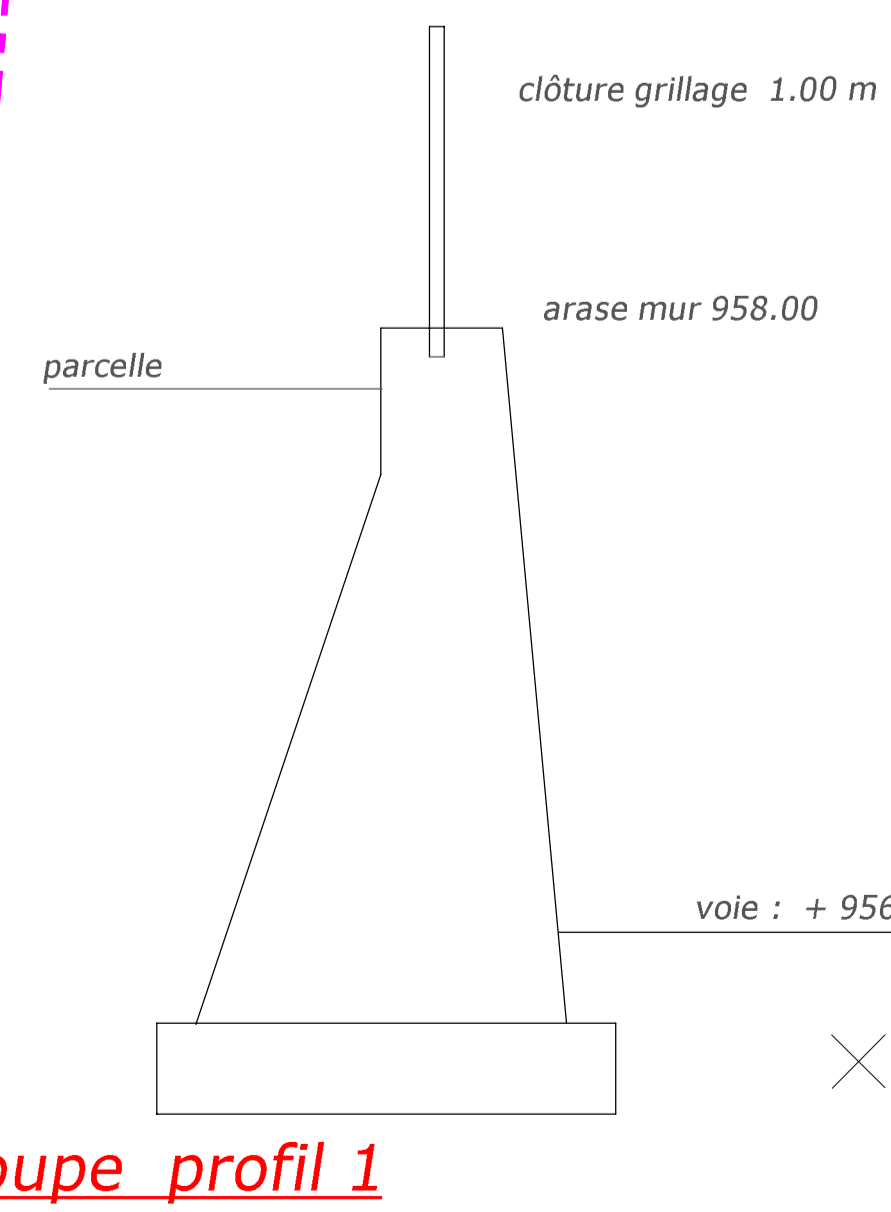
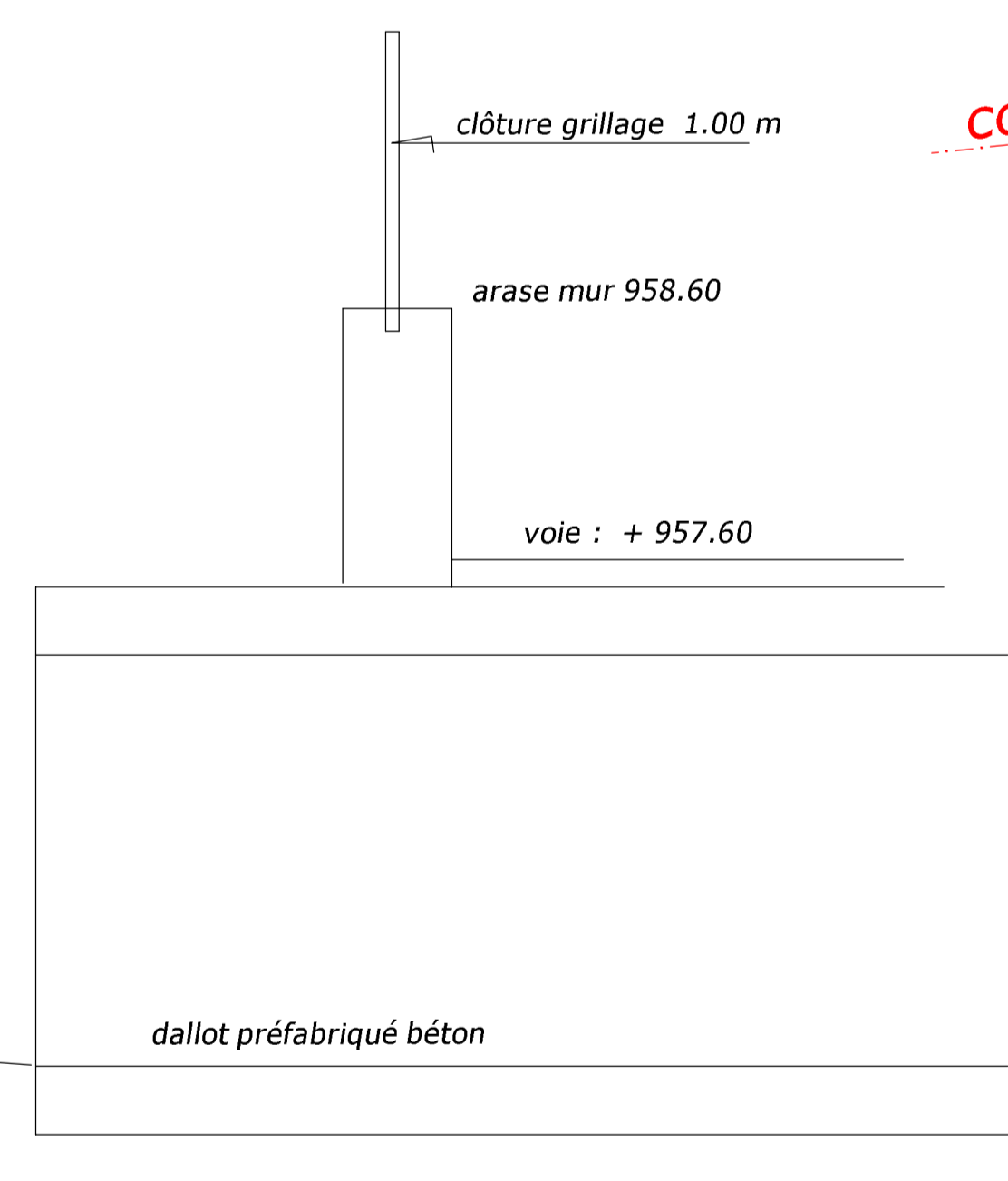
Domaine public communale  
Projection de la ligne Magistrale  
d'une largeur de 10 mètres.

Application du P.P.R.  
"Aléa Mouvement de terrain"  
ZONE BLEU : ALEA MOYEN

Application du P.P.R.  
"Aléa Mouvement de terrain"  
ZONE ROUGE : ALEA FORT

**Légende**

- voirie revêtement enrobé
- trottoir revêtement balayé
- mur de soutènement maçonnerie de moellon
- Altitude projet
- Coffret EDF
- Mur en parpaings
- Mur en moellons
- Eclairage public
- Clôture
- Béton
- Application cadastrale
- Compteur d'eau
- Talus
- Pelouse
- Pilier béton
- Friche
- Portail
- Poteaux FT & EDF



DEPARTEMENT DE LA REUNION Commune de La Plaine des Palmistes		ASSISTANCE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE ETUDES ET CONSEILS EN MATIERE D'EAU <b>SASATAEC</b> 87431 LA PLAINE DES PALMISTES TEL. 0692 67 91 57 / ATAEC@ORANGE.FR	
<b>RÉHABILITATION DE LA RUE          GEORGET VOLCY          ENTRE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE          ET LA PARCELLE AE 338</b>			
<b>PROJET AMENAGEMENT          NIVELLEMENT          REPÉRAGE DES SURFACES</b>		MAITRE D'OUVRAGE Mairie de la plaine des palmistes 230 rue de la république 97431 La plaine des palmistes	
RESPONSABLE A. BETEMPS Echelle: 1/200ème DATE 26 juillet 2022			
IND.	DATE	MODIFICATIONS	DOSSIER N°
A	26/07/2022	Modification accès parcelle AI 105	22 015
			PLAN N°
			DET 300

Commune : 974406  
La Plaine-des-Palmistes

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL  
-----  
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)  
-----

Cachet du rédacteur du document :

Numéro d'ordre du document d'arpentage  
.....

Document vérifié et numéroté le .....

A .....

Par .....

Section : AD  
Feuille(s) : 01  
Qualité du plan : régulier <20/03/80

Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/2000  
Date de l'édition : 05/01/2005

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

~~A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;~~

B - En conformité d'un piquetage : 30/08/2022..... effectué sur le terrain ;

~~C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé~~

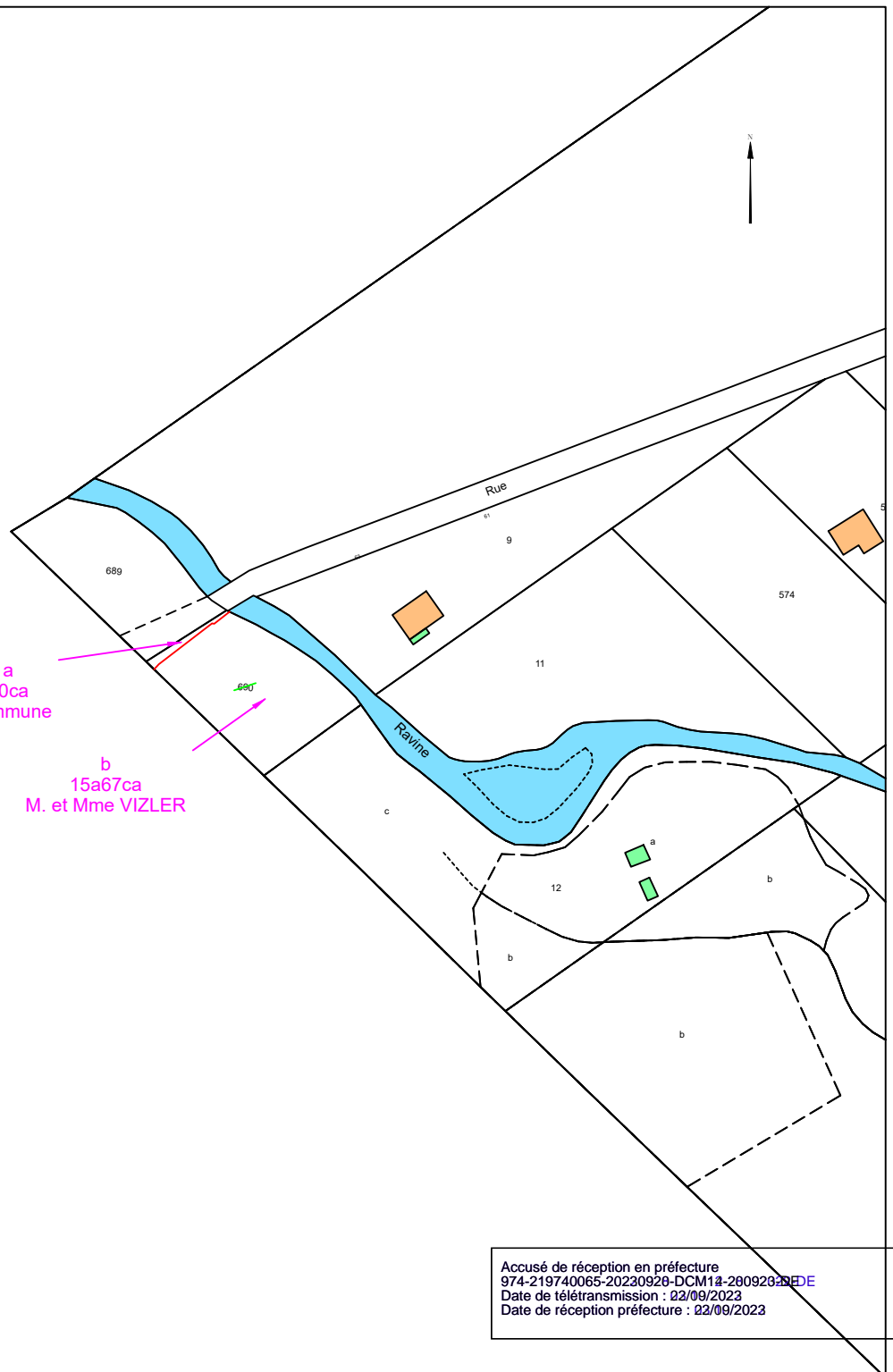
le ..... par M ..... géomètre à .....


Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la chemise 6463.

A ....., le .....

Document dressé par  
CHOUQUET.SIMON.....  
à NANTES.04.....  
Date 30/08/2022.....  
Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).  
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualifié de l'autorité expropriant).





Domaine public communale  
Projection de la ligne Magistrale  
d'une largeur de 10 mètres.

Application du P.P.R.  
"Aléa Mouvement de terrain"  
ZONE BLEU : ALEA MOYEN

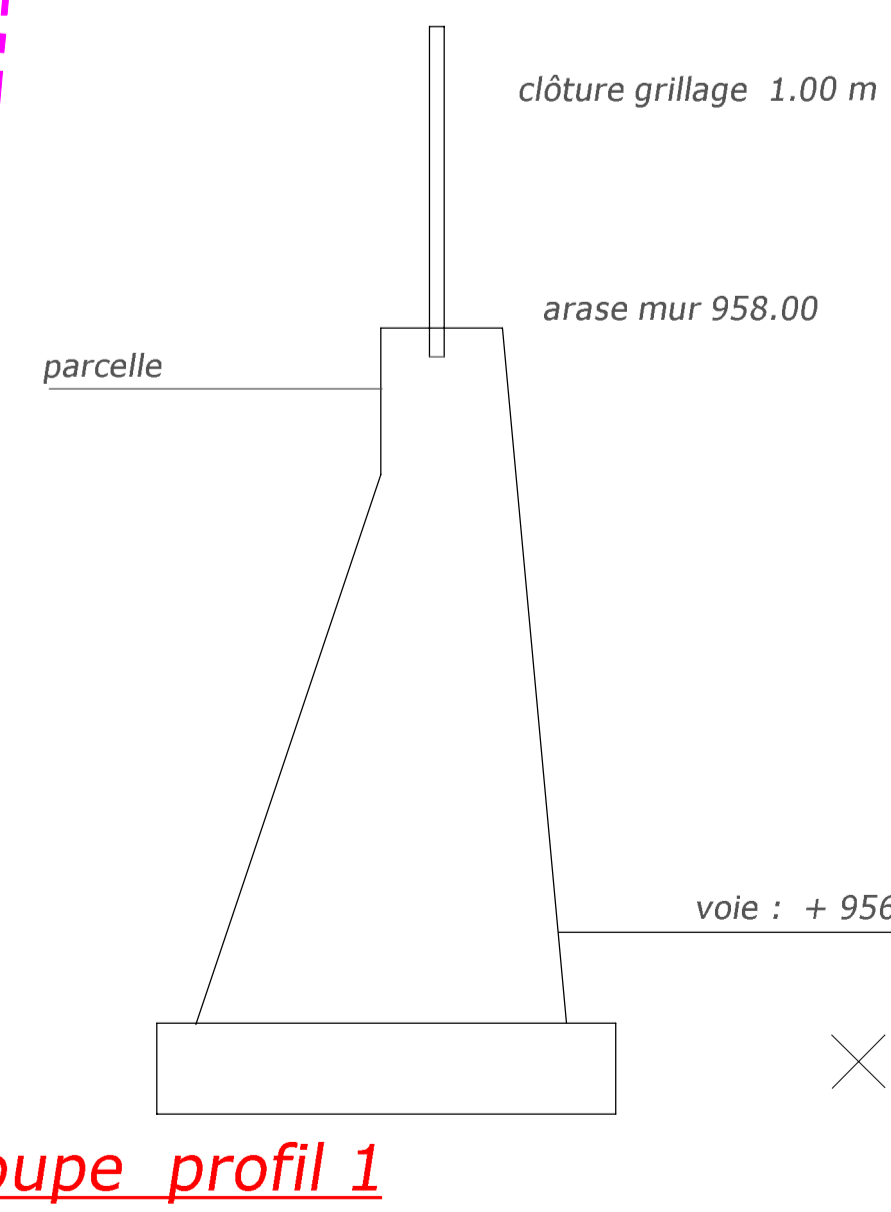
Application du P.P.R.  
"Aléa Mouvement de terrain"  
ZONE ROUGE : ALEA FORT

**Légende**

- voirie revêtement enrobé
- trottoir revêtement balayé
- mur de soutènement maçonnerie de moellon
- Altitude projet
- Coffret EDF
- Mur en parpaings
- Mur en moellons
- Eclairage public
- Clôture
- Béton
- Application cadastrale
- Compteur d'eau
- Talus
- Pelouse
- Pilier béton
- Friche
- Portail
- Poteaux FT & EDF

DEPARTEMENT DE LA REUNION Commune de La Plaine des Palmistes		ASSISTANCE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE ETUDES ET CONSEILS EN EAU 747431 LA PLAINE DES PALMISTES TEL. 0692 67 91 57 / ATAE@ORANGE.FR	
<b>RÉHABILITATION DE LA RUE GEORGET VOLCY ENTRE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE ET LA PARCELLE AE 338</b>			
<b>PROJET AMENAGEMENT NIVELLEMENT REPÉRAGE DES SURFACES</b>		SASATAEC	
MAITRE D'OUVRAGE Mairie de la plaine des palmistes 230 rue de la république 97431 la plaine des palmistes			
RESPONSABLE A. BETEMPS      Echelle : 1/200ème      DATE 26 juillet 2022			
IND.	DATE	MODIFICATIONS	DOSSIER N°
A	26/07/2022	Modification accès parcelle AI 105	22 015
			PLAN N°
			DET 300

coupe au droit du dallot



coupe profil 1

coupe profil 2

coupe profil 1: mur moellon de soutènement

coupe profil 2: mur moellon de soutènement

coupe profil 3: mur moellon de soutènement

coupe profil 4: mur moellon de soutènement

coupe profil 5: mur moellon de soutènement

coupe profil 6: mur moellon de soutènement

coupe profil 7: mur moellon de soutènement

coupe profil 8: mur moellon de soutènement

coupe profil 9: mur moellon de soutènement

coupe profil 10: mur moellon de soutènement

coupe profil 11: mur moellon de soutènement

coupe profil 12: mur moellon de soutènement

coupe profil 13: mur moellon de soutènement

coupe profil 14: mur moellon de soutènement

coupe profil 15: mur moellon de soutènement

coupe profil 16: mur moellon de soutènement

coupe profil 17: mur moellon de soutènement

coupe profil 18: mur moellon de soutènement

coupe profil 19: mur moellon de soutènement

coupe profil 20: mur moellon de soutènement

coupe profil 21: mur moellon de soutènement

coupe profil 22: mur moellon de soutènement

coupe profil 23: mur moellon de soutènement

coupe profil 24: mur moellon de soutènement

coupe profil 25: mur moellon de soutènement

coupe profil 26: mur moellon de soutènement

coupe profil 27: mur moellon de soutènement

coupe profil 28: mur moellon de soutènement

coupe profil 29: mur moellon de soutènement

coupe profil 30: mur moellon de soutènement

coupe profil 31: mur moellon de soutènement

coupe profil 32: mur moellon de soutènement

coupe profil 33: mur moellon de soutènement

coupe profil 34: mur moellon de soutènement

coupe profil 35: mur moellon de soutènement

coupe profil 36: mur moellon de soutènement

coupe profil 37: mur moellon de soutènement

coupe profil 38: mur moellon de soutènement

coupe profil 39: mur moellon de soutènement

coupe profil 40: mur moellon de soutènement

coupe profil 41: mur moellon de soutènement

coupe profil 42: mur moellon de soutènement

coupe profil 43: mur moellon de soutènement

coupe profil 44: mur moellon de soutènement

coupe profil 45: mur moellon de soutènement

coupe profil 46: mur moellon de soutènement

coupe profil 47: mur moellon de soutènement

coupe profil 48: mur moellon de soutènement

coupe profil 49: mur moellon de soutènement

coupe profil 50: mur moellon de soutènement

coupe profil 51: mur moellon de soutènement

coupe profil 52: mur moellon de soutènement

coupe profil 53: mur moellon de soutènement

coupe profil 54: mur moellon de soutènement

coupe profil 55: mur moellon de soutènement

coupe profil 56: mur moellon de soutènement

coupe profil 57: mur moellon de soutènement

coupe profil 58: mur moellon de soutènement

coupe profil 59: mur moellon de soutènement

coupe profil 60: mur moellon de soutènement

coupe profil 61: mur moellon de soutènement

coupe profil 62: mur moellon de soutènement

coupe profil 63: mur moellon de soutènement

coupe profil 64: mur moellon de soutènement

coupe profil 65: mur moellon de soutènement

coupe profil 66: mur moellon de soutènement

coupe profil 67: mur moellon de soutènement

coupe profil 68: mur moellon de soutènement

coupe profil 69: mur moellon de soutènement

coupe profil 70: mur moellon de soutènement

coupe profil 71: mur moellon de soutènement

coupe profil 72: mur moellon de soutènement

coupe profil 73: mur moellon de soutènement

coupe profil 74: mur moellon de soutènement

coupe profil 75: mur moellon de soutènement

coupe profil 76: mur moellon de soutènement

coupe profil 77: mur moellon de soutènement

coupe profil 78: mur moellon de soutènement

coupe profil 79: mur moellon de soutènement

coupe profil 80: mur moellon de soutènement

coupe profil 81: mur moellon de soutènement

coupe profil 82: mur moellon de soutènement

coupe profil 83: mur moellon de soutènement

coupe profil 84: mur moellon de soutènement

coupe profil 85: mur moellon de soutènement

coupe profil 86: mur moellon de soutènement

coupe profil 87: mur moellon de soutènement

coupe profil 88: mur moellon de soutènement

coupe profil 89: mur moellon de soutènement

coupe profil 90: mur moellon de soutènement

coupe profil 91: mur moellon de soutènement

coupe profil 92: mur moellon de soutènement

coupe profil 93: mur moellon de soutènement

coupe profil 94: mur moellon de soutènement

coupe profil 95: mur moellon de soutènement

coupe profil 96: mur moellon de soutènement

coupe profil 97: mur moellon de soutènement

coupe profil 98: mur moellon de soutènement

coupe profil 99: mur moellon de soutènement

coupe profil 100: mur moellon de soutènement